

# **AAC Revue ‘Sciences et Actions Sociales’ : Jeunes, situations de vulnérabilité et problématiques complexes : du développement aux effets des partenariats et collaborations intersectorielles**

**Appel à contributions pour un dossier de la Revue**

*Sciences et Actions Sociales*

**Jeunes, situations de vulnérabilité et problématiques complexes : du développement aux effets des partenariats et collaborations intersectorielles**

*Coordination*

Élodie Marion, professeure adjointe, Faculté des sciences de l'Éducation, Université de Montréal

Nassera Touati, professeure titulaire, École nationale d'administration publique

*Contexte*

## **Répondre aux besoins des jeunes en situation de vulnérabilité, un contexte inhérent à la collaboration**

La réponse aux besoins des jeunes en situation de vulnérabilité (Becquet, 2012 ; Gouvernement du Québec, 2015)<sup>[1]</sup> est l'objet de préoccupations de multiples acteurs (politiques, institutionnels, associatifs, communautaires, etc.) à différents niveaux d'intervention (local, régional, national). Qu'il s'agisse de jeunes ayant des besoins particuliers en lien avec des difficultés psychosociales, familiales, comportementales, relationnelles, affectives ou cognitives, un consensus existe sur la nécessité d'une mise en réseau et de démarches collaboratives pour favoriser par exemple leur développement global, leur bien-être et leur santé, leur réussite scolaire et éducative ou leur inclusion sociale. Le partenariat, voire la collaboration<sup>[2]</sup>, est alors envisagée comme une perspective prometteuse afin de répondre aux besoins de ces jeunes dont les situations mettent souvent au défi les réseaux de services et confrontent les acteurs, notamment du secteur scolaire, à une impuissance d'agir (Lemay *et al.*, 2020). La collaboration peut par ailleurs s'avérer intéressante autant pour le développement de politiques que pour la prestation des services ou l'évaluation de ces derniers.

Nombre de politiques contribuent par ailleurs à la consolidation de l'importance du partenariat, de la collaboration et de l'intégration des services entourant la réponse aux besoins des jeunes, et particulièrement de ceux en situation de vulnérabilité. En effet, on ne peut passer sous silence les nombreuses politiques publiques qui, à travers les années, ont cherché à renforcer la collaboration ou à mettre de l'avant des approches transversales dans une logique intersectorielle spécifiquement autour des besoins des jeunes (Parisse, 2019). C'est le cas par exemple de la Stratégie de

l'Union européenne en faveur de la jeunesse et du Programme investissement avenir (Parisse, 2019), de la politique de la réussite éducative (Gouvernement du Québec, 2017) ou de la politique québécoise de la jeunesse (Gouvernement du Québec, 2016). Également, dans le contexte actuel d'accroissement de la demande de service et de contraintes budgétaires, la collaboration peut permettre une meilleure compréhension des problèmes complexes<sup>[3]</sup> et de potentielles solutions, de même qu'assurer le renvoi des jeunes vers les services adéquats, réduire les recommandations divergentes et diminuer le risque que certains jeunes passent à travers les mailles du filet. Cela dit, l'actualisation et la mise en œuvre de ces collaborations semblent demeurer difficiles.

### **Au cœur de la collaboration, des tensions professionnelles et sectorielles**

À cet égard, on relève que les problèmes complexes sont souvent associés à des personnes et organisations ayant de multiples intérêts et valeurs, à un contexte institutionnel parfois complexe, et à une ambiguïté ou une fragmentation des connaissances disponibles pour les résoudre (Head et Alford, 2015). Le fait que l'intervention auprès des jeunes en situation de vulnérabilité semble s'inscrire dans une logique de professionnalisation, et donc de spécialisation et d'expertise, entraîne par ailleurs un regroupement et une compartimentation des savoirs pouvant freiner la collaboration (D'Amour *et al.*, 1999). Il en est de même pour les équipes de soins et les services fréquemment divisés en fonction de la nature des difficultés juvéniles et selon des critères d'âge structurants (services aux adolescents *versus* services aux adultes) (Rousseau *et al.*, 2014). Cette spécialisation des services peut avoir pour effet de fragmenter la réalité des jeunes et leur parcours de prise en charge selon les mandats et compétences de chaque institution et complexifier la mise

en œuvre de la collaboration entre professionnels.

La collaboration intersectorielle entre les différents secteurs d'action publique (ex. société civile, secteur privé) et d'interventions (scolaire, santé, logement, justice, etc.) afin de répondre à l'ensemble des besoins des jeunes, en prenant en considération leur environnement et leur famille comportent des défis que l'on peut associer aux logiques des secteurs (Muller, 2014). Ces dernières incluent les intérêts particuliers d'un groupe d'acteurs, les secteurs étant le plus souvent composés de groupes sociaux auxquels on associe des logiques d'action propres (*Ibid.*). La dimension institutionnelle, tel que les cadres juridiques, politiques et administratifs, peut influencer à la fois les relations entre les acteurs d'un même secteur et celles entre les acteurs des différents secteurs (Divay *et al.*, 2013 ; Muller, 2014). Cela étant, les études empiriques montrent clairement que la concrétisation des objectifs de ces politiques publiques intersectorielles et par conséquent la prestation de services n'est guère aisée. Les changements législatifs, les restructurations, la standardisation des pratiques ont été des leviers insuffisants pour la transformation des pratiques. En effet, les institutions, la non convergence des intérêts et des façons divergentes de concevoir les problèmes et les solutions ne favorisent pas toujours l'émergence de pratiques novatrices répondant aux besoins complexes des jeunes en situation de vulnérabilité. Cependant, des initiatives dans différents secteurs d'intervention tentent de mettre en place une approche plus holistique et territorialisée permettant d'offrir aux jeunes qui en ont besoin une offre de service intégrale et concertée. Par exemple le plan québécois d'action en santé mentale (2005-2010) appelait à une approche plus intégratrice, basée sur le partenariat inter-organisationnel et interdisciplinaire, il en est de même pour les Programmes d'investissement avenir (Parisse, 2019). Or, les recherches montrent encore une fois que l'implantation de cette réforme reste difficile (Nadeau *et al.*, 2012). Dans le but de générer

des pratiques novatrices, divers acteurs intersectoriels partagent également désormais la responsabilité d'assurer le suivi auprès de la population d'un territoire local. Or, si des études documentent les effets et les facteurs facilitant ou contraignant ces collaborations, un nombre plus limité de travaux nous informent sur les processus qui permettent ou entravent le développement, voire la construction de ces collaborations. L'actualisation de ces collaborations demeure par conséquent difficile.

### **La participation des personnes concernées aux espaces collaboratifs**

Les recherches sur la collaboration rappellent que cette dernière est destinée à l'amélioration de la réponse aux besoins des jeunes. Qu'en est-il de l'implication de ces usagers dans les instances collaboratives ? Le souci de considérer les jeunes et leurs familles, en tant qu'acteurs et non plus bénéficiaires passifs des politiques publiques et des interventions à leur égard, devient un impératif dans de multiples sphères d'action. De nombreuses recherches témoignent des effets positifs de la participation des jeunes, incluant des bienfaits aux plans personnel (développement de liens sociaux, insertion sociale, apprentissage de la vie démocratique et des droits sociaux, revalorisation de l'identité personnelle et de l'estime de soi) ou collectif (environnement qui répond mieux aux besoins) (Greissler et al., 2018). Mais d'autres soulignent aussi le décalage entre les discours des institutions et la mise en pratique effective de la participation des jeunes (Larkins et al., 2014 ; Vis et Thomas, 2009). De façon plus globale, de nombreux travaux indiquent que la participation soulève divers enjeux pour le développement des capacités et la légitimation des représentants des usagers (Healy et al., 2012) tout comme la prise en compte de leur savoir expérientiel (Greissler et al., 2018), des luttes de pouvoir (Contandriopoulos et al., 2004)

et d'inclusion des populations plus vulnérables (Montesanti et al., 2017). Concernant la participation des jeunes et de leurs parents dans le cadre de rencontres multidisciplinaires, on relève également le rôle dominant, voire déterminant, des professionnels et des inégalités de représentativité, même lorsqu'un processus participatif et des pouvoirs et responsabilités partagés sont préconisés (Healy et al., 2012). Il est également possible d'observer le faible soutien quant à la préparation des jeunes et des familles et le sens limité donné par les parents à leur participation dans ces espaces (Healy et al., 2012). Enfin, des tensions persistent entre une orientation médico-légale, par exemple dans le contexte d'intervention en protection de l'enfance basée sur l'expertise, et un éthos démocratique de la participation faisant la promotion d'un processus de décision partagée (*Ibid.*). Tout ceci converge vers le constat que la participation des jeunes en particulier demeure avant tout un défi. Une meilleure connaissance des conditions et processus permettant une participation effective des jeunes en situation de vulnérabilité aux espaces collaboratifs s'avère nécessaire pour faire de cette dernière un véritable levier pour la transformation des pratiques.

### *Objectifs de l'appel à propositions*

Ce dossier a pour objectif de mieux comprendre la collaboration intersectorielle autour de la réponse aux besoins des jeunes en situation de vulnérabilité, tant dans le développement de politiques que pour la prestation des services. Il s'agit également de mieux comprendre les processus qui permettent de développer une action collective novatrice autour des problématiques juvéniles complexes. Les propositions attendues peuvent se situer dans ou au croisement des axes suivants et peuvent être de nature empirique,

théorique ou épistémologique.

**Axe 1. Interdépendance des acteurs, controverses et collaboration.** Les acteurs peuvent avoir des perceptions uniques et non partagées des raisons pour lesquelles ils prennent part à un processus de collaboration et de celles qui expliquent l'existence du réseau et l'implication des autres acteurs (Montesanti *et al.*, 2017). Il apparaît ainsi pertinent de s'intéresser aux raisons qui les amènent à s'inscrire dans ce processus de collaboration, et ce, au regard des secteurs d'activité ou de la façon dont ils définissent les problèmes. Sur ce dernier plan, il peut s'agir d'identifier les controverses, c'est-à-dire les positions divergentes des acteurs à l'égard de l'enjeu initial qui les réunit ou de discuter de leur résolution, c'est-à-dire de la manière par laquelle des acteurs parviennent à surmonter ces controverses et à développer des politiques intersectorielles ou des solutions adaptées aux besoins des jeunes.

**Axe 2. Modalités d'émergence, configurations des réseaux locaux de services et effets.** Également, pour répondre à des problèmes socio-sanitaires complexes, les réseaux et collaborations peuvent prendre différentes formes (politique intersectorielle, table de concertation, réseau de services, gestion de cas, collaboration interprofessionnelle, plan de services individualisé intersectoriel, etc.). Il peut alors s'avérer pertinent de comprendre comment émergent, se configurent et se développent ces réseaux. Enfin, au regard des modèles d'organisation de services novateurs, il y a lieu de questionner, par exemple leurs conditions d'émergence, les freins et conditions relatives à leur développement, la diffusion et les changements de pratiques observés suite à leur mise en œuvre ainsi que les effets produits par ces modèles, notamment en termes de réponse aux besoins des

jeunes.

**Axe 3. La participation des jeunes et de leur famille aux collaborations.** Considérant l'importance de la participation des personnes concernées dans la construction des réponses à leur besoin, notamment des jeunes et des familles, il peut s'agir ici d'aborder les enjeux éthiques relatifs à la participation des personnes concernées dans les différents processus de développement de solution que sont les collaborations. Peuvent également être abordées les conditions de mobilisation et de participation de ces personnes dans le cadre des processus de développement des collaborations, la question de l'équilibre et de la répartition des pouvoirs ainsi que des initiatives de participation novatrices et leurs bénéfiques. Il apparaît pertinent en effet de documenter les pratiques répondant de façon novatrice à des problématiques touchant les jeunes et de mieux comprendre comment et dans quelles conditions leur participation est un véritable levier pour la transformation des pratiques.

**Axe 4. Contextes professionnels, organisationnels ou institutionnels et collaboration.** Pour terminer, il semble évident que le développement des collaborations intersectorielles n'est pas sans lien avec les enjeux professionnels, organisationnels ou institutionnels des différents acteurs. Il devient alors pertinent de s'intéresser à la manière dont les différents contextes de pratique, incluant par exemple les logiques d'action et cultures, influencent différents aspects du processus de développement des collaborations. Il est aussi possible de se demander comment les transformations des contextes institutionnels, tels les changements législatifs ou politiques, influencent le développement de ces collaborations, et ce, tant au niveau du développement des politiques que de la prestation de services.

## *Bibliographie*

Becquet V., 2012, Les « jeunes vulnérables » : essai de définition, *Agora débats/jeunesses*, vol. 62, n° 3, p. 51-64.

Contandriopoulos D., Denis J.-L., Langley A., 2004 “ Defining the public in a public healthcare system », *Human Relations*, vol. 57, n° 12, p. 1573-1596 [https://doi.org/10.1177/0018726704049990].

D'Amour D., Sicotte C. et Lévy R., 1999, « Un modèle de structuration de l'action collective dans les services de santé de première ligne au Québec », *Sciences Sociales et Santé*, vol. 17, n° 3, p. 67-94 [https://doi.org/10.3406/sosan.1999.1468].

Divay G., Belley S. et Prémont M.-C., 2013, « La collaboration intersectorielle : spécificités, questionnements et perspectives », *Innovation Journal*, vol. 18, n° 2, p. 1-22.

Gouvernement du Québec, 2015, *Programme national de santé publique – 2015-2025*, Québec, Institut national de la santé publique du Québec.

Gouvernement du Québec, 2016, *Politique québécoise de la*

*jeunesse : ensemble pour les générations présentes et futures*, Québec, Secrétariat à la jeunesse.

Gouvernement du Québec 2017, *Politique de la réussite éducative : le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*, Gouvernement du Québec.

Greissler E., Lacroix I. et Morissette I., 2018, « Les cadres de la participation citoyenne en milieu de vie : le discours des jeunes en difficulté », *Lien social et Politiques*, n° 80, p. 190-209 [<https://doi.org/10.7202/1044116ar>].

Head B. W., Alford J., 2015, « Wicked problems: Implications for public policy and management », *Administration & Society*, vol. 47, n° 6, p. 711-739 [<https://doi.org/10.1177/0095399713481601>].

Healy K., Darlington Y., Yellowlees J., 2012, « Family participation in child protection practice: An observational study of family group meetings » *Child & Family Social Work*, vol. 17, n° 1, p. 1-12 [<https://doi.org/10.1111/j.1365-2206.2011.00767.x>].

Larkins C., Kiili J., Palsanen K., 2014, « A lattice of participation: Reflecting on examples of children's and young people's collective engagement in influencing social welfare policies and practices », *European Journal of Social Work*, vol. 17, n° 5, p. 718-736 [<https://doi.org/10.1080/13691457.2014.928269>].

Lemay L., Noel J., Jasmin E., Vinet V., Lambert D. et Ricard N., 2020, 'La scolarisation des jeunes présentant des problèmes multiples et complexes : quelles situations confrontent le milieu scolaire à l'impuissance d'agir ? », in Larfortune D., Poirirer M.-A., Laurier C., Parent G. Ayoud Z. et Séguin M.-H. (dir.), *Les jeunes en difficulté, un défi collectif*, Montréal, Les Éditions du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal.

Montesanti S., Abelson J., Lavis J. N., Dunn J. R., 2017, « Enabling the participation of marginalized populations: Case studies from a health service organization in Ontario, Canada », *Health Promotion International*, vol. 32, n° 4, p. 636-649 [<https://doi.org/10.1093/heapro/dav118>].

Muller P., 2014, "Secteur », in Boussaguet L., Jacquot S. et Ravinet P. (dir.), *Dictionnaires des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 591-599.

Nadeau L., Jaimes A., Rousseau C., Papazian-Zohrabian G., Germain K., Broadhurst J., Battaglini A., Measham T., 2012, « Partnership at the forefront of change: Documenting the transformation of child and youth mental health services in Quebec », *Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, vol. 21, n° 2, p. 91-97.

Parisse J., 2019, « Construire des politiques "intégrées" en direction des jeunes » *Cahiers de l'action*, vol. 54, n° 2, p. 15-22.

Rittel H., Webber M., 1973, « Dilemmas in a general theory of planning » *Policy Sciences*, vol. 4, n°2, P; 155-169 [https://doi.org/10.1007/BF01405730].

Rousseau C., Nadeau L., Pontbriand A., Johnson-Lafleur J., Measham T. et Broadhurst J., 2014, « La santé mentale jeunesse : un domaine à la croisée des chemins », *Santé mentale au Québec*, vol. 39, n° 1, p. 101-118 [https://doi.org/10.7202/1025909ar].

Thomson A. M., Perry J. L., Miller T. K., 2007, « Conceptualizing and measuring collaboration », *Journal of Public Administration Research and Theory*, vol. 19, n° 1, p. 23-56.

Vis S., Thomas N., 2009, « Beyond talking – children's participation in Norwegian care and protection cases », *European Journal of Social Work*, vol. 12, n° 2, p. 155-168 [https://doi.org/10.1080/13691450802567465].

### *Procédure d'évaluation des propositions de contributions*

En lien avec la ligne éditoriale de la revue (voir présentation de la revue [http://www.sas-revue.org/]), les textes proposés doivent être originaux et ne pas avoir déjà fait l'objet d'une publication dans des revues. Néanmoins, à la condition qu'il demande l'accord préalable à la revue *Sciences & Actions Sociales*, l'auteur d'un article dans la

revue SAS peut publier son article dans un ouvrage ou des actes de colloque à la condition de citer la source de première publication, c'est-à-dire la revue *Sciences & Actions Sociales*.

Les propositions de contribution doivent respecter les recommandations aux auteurs présentées dans la rubrique : « proposer un article ». Ces propositions doivent être envoyées par courrier électronique au format .doc ou .rtf à l'adresse suivante : [redaction@sas-revue.org](mailto:redaction@sas-revue.org) au plus tard le 30 septembre 2021. Un accusé de réception est alors adressé en retour. Les textes font l'objet d'une évaluation anonyme par trois lecteurs désignés au sein des comités de rédaction et scientifique de la revue. Sur la base de leurs évaluations, après une discussion de l'article au sein du comité de rédaction, une décision collective est prise : accepté en l'état, accepté avec modifications mineures, accepté sous réserve de modifications majeures, refusé.

### *Calendrier de l'appel à contributions*

Les propositions d'articles sont à envoyer à [redaction@sas-revue.org](mailto:redaction@sas-revue.org) au plus tard le 30 septembre 2021.

Les retours aux auteurs sont prévus pour le 30 octobre 2021, pour une publication dans le numéro de décembre 2021.

Plus d'informations :  
<http://sas-revue.org/appels-thematiques/19-appels-a-contribution/appels-thematiques/206-appel-thematique-n-14>

\*\*\*

[1] On entend par jeunes en situation de vulnérabilité une

population qui au regard de contextes variés a une plus grande probabilité de développer des problèmes de santé ou psychosociaux ou de se trouver par exemple en situation d'exclusion sociale ou d'échec scolaire.

Cette vulnérabilité peut être vue comme : « le résultat d'un ensemble de facteurs, incluant des conditions ou des circonstances sociales et économiques (ex. : accès à des ressources et à des services), ainsi que des caractéristiques individuelles particulières (ex. : âge, sexe, genre, origines ethnoculturelles, conditions de santé préexistantes, conditions de vie, statut socioéconomique, scolarité) » (Gouvernement du Québec, 2015).

[2] À l'instar d'autres auteurs, la collaboration est définie comme un processus, dans lequel des acteurs, intéressés ou interdépendants, partagent des ressources, négocient et interagissent, créent des structures et des règles plus ou moins formelles, et ce, afin de réaliser un but commun, voire de créer des bénéfices partagés ou de valeur publique (Thomson et al., 2007).

[3] Ces problèmes complexes ou *wicked policy problem* se définissent par le fait qu'ils peuvent être formulés de différentes façons, qu'il n'existe pas de solutions définitives permettant de les résoudre, et que leurs solutions ne sont pas immédiates ni ultimes (Rittel et Webber, 1973).